

part elle tient compte de valeurs d'actifs transitoires qui proviennent du projet «Coaching santé» (contributions déjà versées par les donateurs, mais affectées aux dépenses au cours des trois années à venir seulement). Malgré le déficit prévu au budget, l'exercice s'est soldé par un bénéfice de 50 967.10 francs. Ce bénéfice provient en partie de l'excellente gestion des affaires par le trésorier *ad interim*, le Dr Ueli Grüninger, et le nouveau trésorier, le Dr Pius Bürki; cependant il résulte avant tout du fait que le projet «Gestion du cabinet médical» a été gelé cette année pour des raisons d'organisation. En effet, la nouvelle secrétaire n'a pu occuper son poste qu'à partir de décembre, à cause des liens existants avec le projet «Coaching santé».

En matière de finances, et au vu de la situation économique actuelle, il n'est donc pas question de baigner dans l'euphorie. En 2009, les recettes du congrès ne devraient pas trop s'écarter des valeurs actuelles, car nous avons déjà signé les contrats avec les exposants. Il faut toutefois prévoir que nos recettes vont ressentir les effets de la crise économique mondiale dès 2010. Néanmoins, notre capital propre de 359 569.69 francs nous permet d'envisager l'avenir avec une certaine confiance.

Cette année à nouveau, une partie des destinataires de ce rapport annuel recevront le détail des comptes annuels; ils sont aussi à disposition au bureau du CMPR.

### Perspectives

Pour le CMPR, 2008 représente une année à succès. Nous avons pu faire avancer des projets importants, dont certains sont prêts à démarrer (Fondation pour la promotion de la formation postgraduée en médecine de premier recours FMF, projet «Coaching santé»). De plus, le CMPR a joué un rôle important pour préparer la création de l'Association Suisse des Médecins de Famille et des Pédiatres. Cette nouvelle association professionnelle va bien sûr entraîner des changements notables pour le CMPR: tout le domaine politique, y compris le «Groupe de stratégie politique» des présidents des sociétés

de discipline médicale, sera repris par l'association. Il faudra donc restructurer le CMPR en le centrant à nouveau sur les objectifs qui avaient motivé sa création. Le Collège devra collaborer étroitement avec l'association, en tant que fondation bénéficiant d'une infrastructure légère et efficace et se chargeant de tâches particulières. Ces tâches lui seront confiées par l'association et, comme auparavant, par les sociétés de discipline médicales, restructurées elles aussi. Ce genre de coopération ou de symbiose existe déjà, par exemple au sein de la Fédération européenne de médecine interne EFIM<sup>1</sup> ou dans certaines sociétés de médecine américaines.

Autre évolution intéressante pour laquelle le coup d'envoi décisif sera tiré en 2009: la refonte des titres de spécialiste en médecine interne et de spécialiste en médecine générale en un seul titre de spécialiste en médecine générale et interne. Ce nouveau titre exigera une formation postgraduée de cinq ans afin d'assurer à la médecine de premier recours suisse un niveau de qualité équivalent à celui des médecins spécialistes.

### Remerciements

Nous avons dû nous engager à fond dans l'année 2008, et elle s'est révélée passionnante. Les innovations étaient nombreuses, certains résultats ont été excellents, mais il reste encore du pain sur la planche. Pour accomplir les nombreuses tâches qui lui incombent, le CMPR doit compter sur l'énergie intarissable du Conseil de fondation et sur la confiance et le soutien des sociétés fondatrices. Je tiens à les en remercier chaleureusement.

Cette année, un merci tout particulier revient à notre secrétaire général, le Dr Ueli Grüninger, à ses collaboratrices et collaborateurs, ainsi qu'aux responsables et aux membres des groupes de travail – c'est grâce à eux que le CMPR vit et progresse.

Correspondance:

Dr Marc Müller  
Präsident KHM, 3818 Grindelwald  
marc.mueller@hin.ch

<sup>1</sup> European Federation of Internal Medicine

## Journée de formation continue de l'ARFMPP: 8 octobre 2009

### Le travail psychosomatique du praticien

Lieu: Crêt-Bérard, Puidoux-Chexbres

Paiement des frais d'inscriptions avant le 15 septembre 2009: 100 CHF

Membres de l'ASMPP: 80 CHF

Médecins assistants: 50 CHF

Majoration de 20 CHF dès le 16 septembre 2009

Demandes en cours: 6 crédits ASMPP, SSMG et SSMI

Inscriptions: Secrétariat ARFMPP (gurny.m@span.ch), fax: 022 810 34 36

Comité scientifique: Dr D. Lefebvre et Dr Marco Vannotti

Matin: «The psychosomatic scale», Dr Ariane Gonthier (en français); «Présentations de cas de psychosomatique» (séances parallèles); «Thérapie psychosomatique et position 00.525: quels enjeux?»; assemblée générale de l'ARFMPP

Après-midi: «Le médecin, psychothérapeute à son insu?»; vidéos et analyse du sens global des consultations présentées; table ronde avec les animateurs des petits groupes

